L'ABEILLE.

[illegible] & CO.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

[illegible] $12

[illegible] 10

[illegible]

CABOTAGE.

PAQUEBOTS REGULIERS ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS & BOSTON.

[illegible] FAIRFIELD, LINCOLN & co.

[illegible] capitaine Rogers, Freeman, Wise, Howes, Burwell, Lindsay, Hawk [illegible]

[illegible]

HARROD & DARLING, rue de la Commune.

[illegible]

ALEXANDER GOW [illegible]

[illegible]

J. H. ASHBRIDGE, 97 Camp.

[illegible] JAMES D. DENEGRE, No. 16, Douane.

[illegible] S & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

PHILADELPHIE — Le navire PALMYRA, [illegible] partira sous peu. Pour balance du [illegible] FOSDICK & BRO. 66 Camp.

POUR BOSTON — La barque paquebot NATCHEZ, capitaine Lindsey, partira sous peu. [illegible] HARROD, DARLING & Co. 49 Commune.

[illegible] WIGGIN & DAVENPORT, 53 Magasins. [illegible] HARROD, DARLING & Co. 49 Commune. [illegible] FOSDICK & BRO. 66 Camp. [illegible] GEO. GREEN & BROTHER, 81 Gravier. [illegible] JOHN A. MERRITT & Co. [illegible] FOSDICK & BROTHER, 66 Camp. [illegible]

[illegible] J. ALBERT, 22, St. Louis.

PORTS D'EUROPE

POUR LE HAVRE — Le navire fin voilier JOHN HALE, capitaine Perkins, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR LE HAVRE — Le navire Américain A 1, fin voilier TIPPECANOE, capitaine Gray, ayant tout son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à A. LECOURT, 10 St. Charles. 30 dec.

POUR LE HAVRE — Le navire fin voilier [illegible] RONE, capitaine J. A. Speer, ayant le [illegible] de sa cargaison engagée [illegible] Pour fret de 300 balles coton ou [illegible] beaux aménagements, s'adresser à [illegible] S. & J. P. [illegible] 30 dec.

POUR HAVRE — Le [illegible] pitaine Laguerenne [illegible] 19 dec.

[illegible] 19 déc [illegible] 93, St. Louis

POUR [illegible] PECA[illegible] ayant sa cargaison arrêtée et allant à bord, partira immédiatement. Pour fret, ayant de beaux aménagements, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LE HAVRE — Le navire fin voilier REMITTANCE, capt Stilsby, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune. 28 dec.

POUR LE HAVRE — Le navire de première classe EDWIN, capt. Robinson, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton, ou l'équivalent, ou pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à BAILEY & BAXTER, 47, Commune. 28 dec.

POUR LE HAVRE — Le beau navire de première classe SHEFFIELD, capitaine Potter, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 350 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune. 27 dec.

POUR LE HAVRE — Le nouveau navire de première classe CAMERA, capitaine H. Whitney, ayant la plus grande partie de sa cargaison arrêtée, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp. 27 dec.

POUR LE HAVRE — Le navire de 1ère classe VIRGINIA, capitaine Ball, ayant presque tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de [illegible] balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la presse d'Orléans, ou à S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp. 24 dec.

POUR LE HAVRE — Le navire de première classe, fin voilier PRENTICE, capt Hopkins, partira sous peu, ayant une grande partie de son chargement engagée. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp. 3 dec.

POUR LE HAVRE — Navire régulier — Le navire paquebot de première classe SEA LION, capt. Howe, est actuellement prêt à recevoir du fret, pour lequel ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord en face de l'Hotel de la Monnaie, ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp. 1 nov.

POUR BORDEAUX — Le navire français l'EULALIE, capitaine G. Thore, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira incessamment pour ladite destination. Il prendra du fret pour complément de son chargement et des passagers. S'adresser au capitaine à bord, ou à J. SEIGNOURET & Co, 141, rue Royale. 21 dec.

POUR MARSEILLE — La barque de première classe fin voilière, VALHALLA, capt. Thatcher, ayant la plus grande partie de son chargement arrêtée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune. 24 dec.

POUR MARSEILLE — La barque fine voilière CALLAO capt. Haynes, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune. 28 dec.

POUR NANTES, (France) — La nouvelle barque de première classe BALTIC, capitaine Gregory, partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton ou tonneaux de plomb ou passage, s'adresser à bord, ou S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 20 dec.

POUR LIVERPOOL — Le navire COLUMBIA, capitaine Hyley, partira sous peu. Pour fret de 180 balles coton, ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 97 Camp. 30 dec.

POUR LIVERPOOL — La barque GEORGIA, capitaine —, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à bord, ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp. 30 dec.

POUR LIVERPOOL — La barque neuve WESSACUMCON, capt. Jacques, partira sous peu. Pour fret de 200 balles ou passage, s'adresser à bord ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp. 28 dec.

POUR LIVERPOOL — Le beau navire ADAMS, capt. Gay, ayant la plus grande partie de son chargement, partira sous peu. Pour fret de 250 balles ou passage, s'adresser au capt. ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp. 21 dec.

POUR LIVERPOOL — Le beau navire RUSSELL, capt. Lanphar, partira sous peu. Pour fret de 200 balles ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune. 25 dec.

POUR LIVERPOOL — Le navire fin voilier ARCHELAUS, capitaine Boutelle, partira sous peu. Pour fret de 240 balles de coton ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune. 27 dec.

POUR LIVERPOOL — Le navire JACOB PENNELL, capitaine W. Hasty, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR LIVERPOOL — Le navire GENERAL VEAZIE, capitaine W. R. Couillard, partira sous peu. Pour fret de 100 boucauts de tabac ou de 200 balles de coton, ou passage, s'adresser à bord ou à S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp. 27 dec.

POUR LIVERPOOL — Le navire ROBT. PARKER, capitaine Dwight, a besoin de 300 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser immédiatement à bord, ou à J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp. 24 dec.

POUR LIVERPOOL — Le navire neuf et de 1ère classe HALCYON, capitaine Patten, partira sous peu. Pour fret de 330 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine ou à S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR LIVERPOOL — Le beau navire HANNIBAL, capitaine Parker, ayant presque tout son chargement, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à bord, devant la presse à coton, ou à S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR LIVERPOOL — Le navire de première classe PENSYLVANIA, capitaine Gross, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp. 21 dec.

POUR LIVERPOOL — Le navire supérieur ROCKALL, capt Higgins, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capt. à bord ou à S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp. 21 dec.

POUR LIVERPOOL — Le beau navire RAPPAHANOCK, capitaine Dumond, ayant presque tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de [illegible] balles de coton ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY. 17 dec.

POUR LIVERPOOL — Le navire ESPINDOLA, capt Geo Barston, partira sous peu. Pour fret de 500 balles coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune. 22 dec.

POUR GLASGOW — Le navire fin voilier MANCHESTER, capt. Bosworth, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune. 28 dec.

POUR BREME — POUR FRET OU CHARTRE — La barque brêmoise FAVORITE, capitaine Ariens, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à SCHMIDT & Co, 32, Bienville.

POUR RIO-JANEIRO — Le brick fin voilier et de première classe RUSSIAN, capitaine Simpson, partira la semaine prochaine. Pour passage seulement ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord en face de la ch[illegible] du Triangle, ou à S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp. 24 dec.

PORTS DU MEXIQUE.

POUR MATAMOROS — La goëlette CREOLE, capitaine Smith, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à A. CAPDEVIELLE & CUCULLU, 74, Vieille-Levée. 9 déc.

A FRETER.

ON a besoin d'une goëlette pour charger pour la Mobile — d'un navire pour New York et d'un navire pour Boston. Pour les conditions, s'adresser à FOSDICK & BROTH, 66, Camp. 30 dec.

POUR FRET OU CHARTRE — Un navire de la capacité de 2200 balles coton — trois barques et deux bricks pour sucre et mélasse, qui prendront cargaison en ville ou à la côte — une barque de la capacité de 1100 balles coton. Pour les conditions, s'adresser à FOSDICK & BROTH, 66, Camp.

POUR FRET OU CHARTRES — Trois bricks de première classe, de la capacité de 250, 300 et 350 tonneaux, seront affretés pour la côte, s'adresser FOSDICK & BROTH, 66 Camp. 12 nov.

POUR FRET OU CHARTRES — Deux bricks de première classe, du port de 250 ou 300 boucauts de sucre, iront à la côte au-dessus ou au bas de la ville pour prendre chargement. Pour les conditions, s'adresser GEORGE BEDFORD, 47, Commune.

POUR FRET OU CHARTRE — Un navire de 1ère classe, du port de 1650 balles de coton. Pour les conditions, s'adresser à GEO. BEDFORD, 47, Commune. 27 dec.

POUR FRET OU CHARTRE — Un brick fin voilier et de première classe du port de 300 boucauts de sucre, ira à la Côte, en haut et en bas du fleuve, pour prendre chargement. Pour les conditions, s'adresser à GEORGE BEDFORD, 47 Commune. 23 dec.

POUR FRET OU CHARTRE — Un navire de première classe, du port de [illegible] balles de coton. Pour les conditions, s'adresser à GEORGE BEDFORD, 47 Commune.

POUR FRET OU CHARTRE. — Un brick de première [illegible] port de 250 boucauts de sucre, ira à la Côte [illegible] chargement. Pour les conditions, s'adresser à GEORGE BEDFORD, 47 Commune. 23 dec.

MADAME CLARET,
ACCOUCHEUSE.

REÇUE par la Faculté de Paris en 1840, et par la Faculté de la Louisiane en 1841, a l'honneur d'annoncer aux Dames de cette ville qu'elle a succédé à Mme. Gicquel, dans le logement que celle ci occupé à la rue Ste. Anne, encoignure Bourbon.

Les titres de Mme. Claret comme accoucheuse sont: Un grand prix au concours en 1834, après trois années d'études, sa réception en 1837 dans la société médicale d'accouchement instituée sous le patronage de la Reine des Français, sept années de pratique à Paris, et enfin le suffrage honorable des premiers médecins de cette ville.

Mme. Claret s'occupe des diverses affections de l'utérus et de la vaccination. 27 av—1an

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MADAME FERRIOT, sage-femme, a l'honneur de prévenir ses clients qu'elle a transporté son domicile rue Anne, No. 119, entre Bourbon et Dauphine. [illegible] de cette circonstance pour solliciter le patronage des dames de cette ville comme successeur de Mesdames Fremaux et Gicquel, et recommandée par le docteur [illegible] nard. 13 juin

J. LION.
PEINTRE & LITOGRAPHE,

A l'honneur d'annoncer à ses amis, connaissances et au public en général qu'il a transporté son domicile, rue Royale, No. 44, entre Bienville et Douane, où il exécute les portraits peints, lithographiés ou daguerréotypés aux prix les plus modérés.

On trouvera chez lui un des appareils pour exécuter des portraits au daguerréotype, d'une très grande dimension.

Copies de portraits de famille, miniature, &c. en daguerréotypes pour bagues ou épinglettes.

M. J. Lion prévient les personnes que pour les portraits daguerréotypes, un tems de soleil est inutile.

M. Lion se transportera chez les personnes qui le feront demander soit pour des malades ou de décédés. 12 dec.

LITTERATURE — Une petite facture de livres français reçus directement, à vendre par les soussignés:

Savoir: Répertoire de la Littérature ancienne et moderne, par ordre alphabétique, en 30 volumes, édition de Paris.

Correspondance littéraire, philosophique et critique, par le Baron de Grimm et par Diderot, en 3 parties, 16 volumes, édition de Paris. MERLE, BEYLLE & Co., 30 déc. 48, Vieille Levée

MADERE, Sherry, Hock et Bordeaux — Des crûs les plus célèbres, en quarts de pipes, demi-jamboni[illegible] et en caisses, constamment en main et à vendre chez F. L. LAVILLEBEUVRE, 189, Commune. 7 déc

[illegible]

AVIS [illegible]

Ligne de la malle des E[illegible]

[illegible] 26 Camp. [illegible] des Etats Unis

[illegible] paquebot régulier [illegible] tous les mardis et [illegible] neuf, à basse pression, capitaine James L. Day, [illegible] pour les voyages du lac, [illegible] partira du bout des [illegible], tous les mardis après l'arrivée des [illegible] et tous les vendredis après l'arrivée des [illegible] heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. & R. GEDDES, agens, 81, rue Commerce

POUR LA PAROISSE PLAQUEMINES ET LA BALIZE.

Le GOVERNOR YELL, capitaine Martin Jourdan, partira pour les ports ci-dessus tous les *samedis* à neuf heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue St. Louis, ou à JACQUES LAROSE, 71 Vieille Levée. 6 déc

STEAMBOAT MISSOURI — A vendre à des conditions raisonnables, le splendide steamboat MISSOURI, faisant actuellement les voyages réguliers comme paquebot entre la Nouvelle-Orléans et Vicksburg. S'adresser à WILLIAM FOULKE, ou à CHARLES DOANE & Co, 60, Poydras. 26 dec

POUR VICKSBURG, Grand Gulf, Rodney, Natchez et tous les lieux intermédiaires. — Le superbe bateau à vapeur neuf, MISSOURI, capt. Grice, partira pour les ports susdits, tous les jeudis soirs, à 4 heures, du grand wharf, rue du Canal. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à CHS. DOANE & Co. 60, Poydras. 5 nov

PAQUEBOT REGULIER — Pour la baie St. Louis, Pass-Christian, Mississippi City, Biloxi et Pascagoula. — Le bateau à vapeur SWAN, capitaine W. H. Limbert, partira tous les mardis et jeudis après l'arrivée des chars de onze heures du matin, et tous les samedis après l'arrivée des chars de 7 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à PRIESTLEY & BEIN, 19, Nlle Levée. 9 juil

A LOUER présentement — Une maison située rue des Remparts, entre Ursulines et Hôpital,

Une maison haute située rue de l'Esplanade, entre Dauphine et Bourbon,

Une maison située rue des Grands-Hommes, à côté de l'Esplanade,

Une maison située rue St. Claude, entre Ste. Anne et Dumaine.

S'adresser à R. BRUGIER, No. 9, rue St. Louis. 15 déc

A LOUER Présentement — Le haut des bâtisses appelées communément "Magasins Bleus," face aux rues Vieille Levée et Bienville et dernièrement occupé par l'hotel de Mme. Morris. Pour les conditions qui seront libérales, s'adresser à BOUTIN, GALLY & Co. 79, rue Toulouse. 5 dec

A LOUER — Un vaste magasin à trois étages, situé rue de Chartres, No. 47, entre les rues Douane et Bienville, et occupé maintenant par MM. De Goer & Rillard. Ce magasin sera loué avec les étagères et comptoirs qui le garnissent; il est éclairé par le gaz et a l'eau dans la cour. Il y a de plus un grand arrière magasin à deux étages et un hangar couvert en zinc. On pourra en prendre possession immédiatement. S'adresser au Dr. BLANCHARD, Encoignure Bourbon et St. Louis, entre six et neuf heures du matin, et deux et quatre heures de l'après-midi. 12 dec

A LOUER — Le magasin No. 25, rue Gravier. S'adresser à WOOD & SIMMONS, 90, Magasins. 7 dec

A LOUER — Une Maison rue du Camp, entre Julie et Girod, attenant la résidence de M. H. Mc Call, ayant 2 étages et rez de chaussée, jardin devant, water works, &c, très confortable pour une petite famille.

Une autre Maison même distribution, immédiatement derrière celle ci-dessus décrite, faisant face à la rue Ste. Marie.

Une Maison neuve en briques à 2 étages et magasin au rez de chaussée, cuisine haute, cour briquetée, water works, &c face au marché Poydras, côté sud ouest.

Cette belle propriété encoignure Canal et Baronne, occupée comme pension par Madame Bernaud.

On donnera possession immédiatement. S'adresser à J. U. LAVILLEBEUVRE, 149, Commune. 7 dec

INSTITUTIONS.

COURS D'ANGLAIS DU SOIR.

MONSR. ORTON, professeur d'anglais, depuis sept ans dans les premiers établissemens de la Nouvelle Orléans, a l'honneur de prévenir le public et particulièrement ses anciens élèves et Messieurs les étrangers, qu'à la suite de nombreuses demandes qu'on vient de lui faire, il ouvrira le 1er décembre prochain dans une des salles de l'institution Buffet, rue Bourbon No. 53, entre Douane et Bienville, deux cours d'anglais pour les adultes; dont le 1er, pour les moins avancés aura lieu tous les lundis, mercredis et vendredis et le 2nd pour les plus avancés, tous les mardis, jeudis et samedis depuis six heures et demie jusqu'à — heures du soir.

Le but du professeur de ces cours sera de mettre les personnes qui l'honoreront de leur confiance à même de parler avec facilité la langue anglaise.

Prix pour chaque cours, $5 par mois, payables d'avance. Cette condition est rigoureusement à remplir avant de prendre la première leçon, au commencement de chaque mois. Pour se faire inscrire, s'adresser à M. Buffet, rue Bourbon, No. 53, entre Douane et Bienville, ou à ALLEN ORTON, rue Carondelet No. 185. 24 nov

INSTITUTION DE DEMOISELLES.
Ancienne maison de Mme. Leiris,
Dirigée par
MADAME DESRAYAUX.

Rue des Remparts, encoignure Bienville — Nlle. Orléans.

LES cours d'hiver ont repris leur activité accoutumée. Les études musicales sont toujours sous la même direction, l'objet de soins attentifs.

Les examens de musique auront lieu comme les années précédentes de Novembre en Avril, dans la soirée du 1er samedi de chaque mois. Vers la fin de Mai examen général et distribution de prix.

N. B. Une nouvelle disposition de local permet de recevoir et de loger plus convenablement, un plus grand nombre de pensionnaires. 26 oct—3m

AVIS — Les personnes qui désirent envoyer leurs enfans au COLLEGE DE MANDEVILLE voudront bien s'adresser à M. Auguste Dietz, bureau de M. Horatio Davis, Exchange Place, ou à M. Leef, au bureau du chemin de fer du lac Pontchartrain, pour obtenir tous les renseignemens nécessaires. M. B. ANDUZE. 9 nov.

Changement de domicile.

COURS DE LANGUES. SYSTEME ORAL.

J. S. PALOS, professeur de langues, a transporté son bureau au No. 22, rue Bourbon, entre Douane et Canal. Il a l'honneur de prévenir les personnes qui désirent acquérir une parfaite connaissance de la langue anglaise ou de la langue espagnole, qu'il ouvrira des nouveaux cours du soir le 22 de novembre, par le SYSTEME ORAL.

J. S. Palos a été occupé pendant douze ans dans l'enseignement de l'anglais; ce qui lui a fait mettre en pratique une méthode qui garantit des progrès rapides aux élèves, et l'unique par laquelle on parvient à parler la langue en toute perfection. Le système oral possède les plus grands avantages jusqu'ici inconnus, à l'égard de la facilité, tant pour la théorie que pour la pratique. La méthode en est unie, simple, naturelle et progressive.

Prix: Par mois, un nombre d'élèves en classe, $8 00. Leçons particulières, [illegible]

Le Professeur tient des classes en ville à des prix modérés, rue Bourbon, No. 22. 31 oct

ACADEMIE DE DANSE,

Encoignure des rues Bourbon et Douane, No. 31.

MR. CLISBEY, professeur de danse, a l'honneur de prévenir les Dames et les Messieurs de la Louisiane qu'il a commencé ses leçons depuis le 2 de ce mois.

M. C. donnera des leçons particulières chez les familles et dans les académies.

Références: — MM. l'honorable Paul Bertus, Edmond Forstall, Dr. Guesnard, D. Bournos, Isaac Preston, Wm. Crenshaw, Dr. Jones, Dr. Thos. C. Meux, J. H. Leverick, L. H. Gostenhofer, Dr. Cenas, major Beard, Wm. C. Micou, Hagan, Thomas Harvey. 9 nov—3m

COTONNADES — Un grand assortiment de cotonnades et denims, de qualité supérieure, à vendre à bas prix par NORTH & BROTHERS, 13 Chartres. 24 déc

LINDSEY & Kersey pour nègres — venant d'arriver et à vendre à bas prix par NORTH & BROTHERS, 13 Chartres. 24 dec

COTON écru — 3/4, 7/8, 4/4, [illegible] et coton blanc, à vendre à bas prix par NORTH & BROTHERS, 13 Chartres. 24 dec

INDIENNES américaines. — NORTH & BROTHERS, No. 13, rue de Chartres, reçoivent en ce moment un grand assortiment d'indiennes américaines, qu'ils vendront à bas prix pour du comptant. 24 déc

BLANC de Baleine — 1400 caisses New Bedford, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras. 24 dec

CAFE — La Havane et Rio, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras. 24 dec

CLOUS — Tere barillets de Suède, 400 do. américain, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47, Douane. 24 dec

RIZ — A vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras. 24 dec

TOILE d'Emballage du Kentucky — 100 pièces extra supérieure, à vendre en magasin à bas prix pour du comptant, par HEWITT, HERAN & Co. 24 dec

FARINE superfine — 462 barils, en débarquement du steamer Paragon, à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 24 dec

GRAISSE de Lin — 30 tierçons, reçue par le steamer Paragon, à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 24 dec

SAINDOUX prime — 800 barillets saindoux, en bon ordre à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 24 dec

PORC mess et prime — 900 barils porc nouveau; 300 barils do. vieux prime, à l'inspection à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 24 dec

CAFE DE RIO — 5,000 sacs café de Rio, en magasin et à vendre par GEO GREEN & BROTHER, 81 Gravier. 27 dec

SUCRE et Mélasses — 600 barils sucre en pains, No. 1 à 8; 100 barils mélasse de citerne; 36 barils sirop de batterie en magasin et à vendre par RICE & HATHAWAY, 71 Magasins, Agents de la raffinerie de Washington. 27 dec

CAFE — 600 sacs Rio de différentes qualités, à vendre par HEWITT, HERAN & Co., 65, Camp. 14 déc

DEMI bas tricottés au Kentucky — De qualité supérieure, à vendre à bas prix, par NORTH & BROTHERS, 13, Chartres. 31 dec

ETOFFE à moustiquaires — Blanche et écrue, récemment reçue et à vendre par NORTH & BROTHERS, 13, Chartres. 31 déc

BURLAPS — North & Brothers, no. 13, rue de Chartres, viennent de recevoir un assortiment de Burlaps qu'ils vendront à bas prix pour du comptant. 31 déc

CAFE de la Havane fin vert, en débarquement du steamer Alabama, à vendre par J. ALBERT, 22, rue St. Louis. 31 dec

PLANCHES — 50 milliers bonnes planches de pin blanc, en débarquement et à vendre par HARROD, DARLING & Co, 49 Commune. 31 déc

CAFE de la Havane — 100 sacs excellent café vert de la Havane, en débarquement du navire Alabama, à vendre par A. DURAND, 7, Conti. 31 dec

PEET & MORTON,
(CI-DEVANT PEET & NORTH),
Marchands, en gros, de Marchandises sèches, No. 17, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans. 20 déc

AVIS — Les soussignés recevront [illegible] paiement pour des marchandises qu'ils ont à vendre, des billets de la troisième municipalité à cinq escalins pour la piastre! CASTAING & LOMBARD, 53, rue Conti. 13 déc

UNE bonne nourrice française désirerait se placer chez une bonne famille. S'adresser rue St. Pierre, No. 48, en face de l'Arsenal. 31 dec.

VIN — J. E. Loreilhe continuera à vendre aux familles, d'excellent vin de Bordeaux par douzaine de bouteilles de même que par barrique, à prix très modérés. J. E. LOREILHE, enc. Royale et Douane. 14 déc

CAFE de Rio, nouvelle récolte, partie qualité supérieure, en magasin et en débarquement des navires Weden et Harriet, de Rio, à vendre par JOSHUA DIXON, 19 Royale. 27 déc

SEL — 3000 sacs gros de Liverpool en débarquement aujourd'hui du navire Lancashire, à vendre en lots au gré des acheteurs par GEORGE HARRISON, 67 Tchoupitoulas. 27 dec

RIZ — 300 tierçons excellente qualité, à vendre par WOOD & SIMMONS, 90 Magasins. 20 dec

COTON Lowell et cotonnade, à vendre par J. W. STANTON & Co., enc. Magasins et Lafayette. 20 dec

CAFE — 3000 sacs Rio, Havane et Laguyra, en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS, 90, Magasins. 20 dec

THE, clous et indigo — 600 caisses thé assorti, 800 barillets clous, 30 [illegible] 30 caisses indigo de Manille, à vendre par WOOD & SIMMONS, [illegible] 20 dec

[illegible]

[illegible] doute peut-il être immédiatement enlevé, et le [illegible] détruit sans la moindre souffrance? — Cette question si souvent adressée par des personnes atteintes de cette maladie, le soussigné pourra répondre sans crainte, OUI.

Tous ceux qui en doutent sont particulièrement invités à prendre des renseignemens chez les personnes suivantes qui certifieront en faveur des effets de ce remède étonnant par leur propre expérience.

G. H. TOBIN, au bureau du shériff; J. C. HAMILTON, 16 Poydras; H. B. DAGOAT, 5, Magasins bleus, Levee; N. OVERTON, 14, Poydras; D'HANNERY, 184, Magasins; E. B. OSBORNE, 300, Magasins; STOCKTON, au bureau du Crescent City, J. G. RUSH, 66, Gravier.

Les médecins et autres voulant voir les effets de ce remède sont invités à passer tous les jours à une heure de l'après-midi, chez le soussigné, où ils trouveront une ou plusieurs personnes pour l'opération du remède.

Toutes opérations dentaires sont faites avec soin par le soussigné. D. F. SMITH, chirurgien dentiste, 15 dec. Bureau et résidence, 117, rue de la Douane.

DR. BLANCHARD, ex-Dentiste de leurs Majestés le Roi et la Reine des Français, Chirurgien Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris, et de celle de la Nouvelle-Orléans,

A l'honneur d'informer les personnes qui ont de mauvaises dents, qu'au moyen d'un Ciment plombateur, il répare les ravages que les dents ont subis par l'effet de la carie, leur rendant ainsi leur intégrité et leur beauté primitive. Il les fait servir à la mastication, et durer souvent même pendant toute la vie: il n'entre aucun métal dans la composition du Ciment plombateur et il est bien plus précieux que toute autre substance employée jusqu'à ce jour. Ses propriétés sont telles que chacun peut soi-même en quelques instans plomber hermétiquement quelque dent que ce soit. Ce Ciment mou d'abord, puis solide au bout d'une heure, parfaitement fermé dans trois heures, devient dans quelques jours, aussi dur que les dents naturelles. Placé dans la carie, il est parfaitement fixe et de la même couleur que la dent dont il prolonge la durée et lui donne la faculté de broyer les alimens aussi bien qu'une dent qui n'est pas creusée par la carie. L'opération se fait sans aucune douleur et s'achève en quelques minutes.

Le Dr. Blanchard se charge du traitement ou si on le préfère on achète chez lui le ciment plombateur et on plombe ses dents soi-même, moyen précieux pour les personnes qui habitent la campagne.

Récemment inventé pour orifier les dents: — Or gauffré sans aucun alliage plus malléable et plus parfait que celui que l'on emploie ordinairement.

Nouveau métal fusible (dit platina) pour plomber les dents.

CHIRURGIE DENTAIRE.

Pratique minutieuse de tout ce qui concerne l'entretient de la bouche: orification, extraction.

Pour les enfants, redressement des dents, quand il y a déviation à leur sortie des alvéoles lors de la seconde dentition.

Pose des dents artificielles depuis une dent seule, jusqu'au dentier complet.

Imitation parfaite des naturelles qu'elles remplacent parfaitement pour la mastication et la digestion, elles facilitent la prononciation.

A son cabinet, encoignure des rues St.-Louis et Bourbon; tous les jours de 9 heures du matin à trois heures de l'après-midi, les dimanches exceptés, prix modérés. 12 déc

AVIS AUX HABITANS & AUX MARCHANDS.
Successeurs de PEET & NORTH.

NORTH & BROTHERS, ayant pris le magasin No. 13, rue de Chartres, à la Nouvelle-Orléans, autrefois occupé par l'ancienne maison PEET & NORTH, continueront à offrir en vente, aux conditions les plus raisonnables, un assortiment complet de marchandises sèches, consistant en cotonnades en couleur 3/4, 7/8 et 4/4 pour nègres.

Linseys épais pour nègres;
Kerseys do. do.
Linseys à carreaux pour domestiques de maison.
Cotonades de do.
Couvertures américaines, anglaises et françaises, pour nègres.
Jeans du Kentucky.

Cotonades croisées pour pantalons de nègres, coutil de coton blanc et brun, madras, foulards, cravates de soie noires, cotonnades blanches et brunes 3/4, 7/8, 4/4, 5/4, 6/4, 14/4. Grand assortiment de calicots, bas, de toute espèce, linge de table ouvré, étoffes pour tablier, épingles, aiguilles, portes et agraffes, toiles d'Irlande, toiles de Hollande; piqué de Marseille, courtepointes, fil à coudre patenté, coton en bobines, batiste à carreaux, batiste en couleur, batiste noire, &c.

Les marchands et les habitans sont respectueusement invités à examiner notre stock avant de faire leurs achats. NORTH & BROTHERS, 13, rue de Chartres. 29 nov.

N. B. H. NORTH, de la maison North & Brothers, est seul autorisé à régler les affaires de l'ancienne société PEET & NORTH.

A VENDRE par les soussignés: châles cachemires, indoux, tartan's et satin, cravattes satin assorties en qualité et couleur, tapis de drap pour tables et pianos, bretelles gomme élastique différentes qualités, gants soie, filoselle, filet, pour hommes et femmes, bas de soie et filoselle noire, satin et cachemire pour devant de gilets, gances soie, poil de chèvre, boutons assortis soie noire et en couleur, de cordonnet, franges en soie assortie en couleurs, eau de Cologne, parfumerie, verreries, plateaux assortis, grecs à café, boites à musique, verres à montres, tabatières argent, lunettes en or, argent, écaille, acier, bijouterie, pistolets de combats de Lepage. Un grand assortiment de veaux cirés, vernis, maroquins assortis en couleur, de veaux, de peaux de mouton, tiges de bottes, avant pieds, chausson soie pour hommes etc. etc. CASTAING & LOMBARD, 53 Conti. 6 oct

T. J. COOLEY,
Avocat,

BUREAU No. 4, EXCHANGE PLACE, au premier.

A REPRIS l'exercice de sa profession, et s'occupera des affaires dans les Cours de cette ville, ainsi que celles à la Cour de District dans la paroisse de la Pointe-Coupée. 16 oct—6m

PAR UN PROCEDE NOUVEAU — et en une seule séance, le Dr. Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne s'étendant que sur les six dents de devant de la mâchoire supérieure. Les autres ne pouvant se fixer que par les procédés ordinaires.

Le Dr. A. Lion, n'a qu'un seul office en ville, rue Royale, No. 44, entre Bienville et Douane où il est visible tous les jours; consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche.

PLATINA-CEMENT.

MR. ACHILLE LION, docteur dentiste de la faculté de Paris, après de nombreuses recherches, vient de découvrir cette composition qu'il emploie avec le plus grand succès pour plomber les dents douloureuses. Cette pâte, toute minérale, est incorruptible, elle s'emploie à froid, prenant liquide et sans faire éprouver la moindre douleur, elle acquiert en fort peu de temps une aussi grande dureté que celle de l'émail naturel des dents et conserve pendant plusieurs années, son pouvoir préservatif, de manière à rendre l'extraction inutile.

No. 44 rue Royale, entre Douane et Bienville. 28 jan

PETERS & MILLARD ont à vendre aux Nos 34 et 3, Vieille Levée:

25 1/2 et 40 1/4 pipes vieille eau de vie de champagne, différentes marques,
10 demi-pipes vieille eau de vie "Otard, Dupuy & Co.,
25 demi pipes eau de vie de Cognac, J. J. Dupuy,
30 pipes genièvre de Hollande, marques impérial, ancre, et étoile,
40 pipes vin vieux de Madère, marques L P, M M & Co. et H M & Co.
2 bonsauts sherry pale,
20 quarts vin de Porto,
400 caisses vin rouge de différentes marques,
300 do Madère de sherry,
200 do de sauternes en bouteilles et 1/2 do.
3 poinçons rum de la Jamaïque
do do Ste. Croix,
do whiskey Irlandais. 24 oct

Traites.

TRAITES sur Boston et Philadelphie, à vendre par S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp. 27 dec

CHANGE sur Boston, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co., 79, Toulouse. 26 dec

CHANGE SUR LONDRES, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co. 79, Toulouse. 22 dec

TRAITES sur Marseille, payables à Paris, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co. 79, Toulouse. 22 dec

CHANGE sur New-York, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co. 79, Toulouse. 23 dec

TRAITES sur Boston à vendre par LEVI H. GALE, 93, Commune. 18 dé

TRAITES sur Boston, à 60 jours de vue, à vendre par S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp. 6 déc

TRAITES sur Boston à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 53, Magasins. 9 déc

CHANGE sur Boston, à 60 jours, à vendre par LEVI H. GALE, 93 Commune. 21 déc

TRAITES sur Paris, à huit jours de vue, à vendre par ALBIN MICHEL, 45 rue Royale, bureau de M. Jules Mossy. 24 nov

FARINE — 860 barils farine superfine en débarquement du Julia Chouteau, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 66, Camp. 22 dec

CAFE — Café vert de Java, en quantité à la convenance des acheteurs, du café de Rio, chargement du brick Caravane, venant [illegible] Rio à vendre par GEO. GREEN & BROTHER, 81, Gravier. 22 dec

FARINE — 835 barils farine superfine, de la marque de l'Aigle et de Ashton, reçues par le Julia Chouteau et à vendre par HARROD, DARLING & co, 49 Commerce. 23 dec

COTON BLANC — 14 caisses reçues et à vendre par PEET & MORTON, 17 Chartres. 20 dec

PEAUX salées venant du Mexique — 1500 peaux salées et 2300 idem sèches, en magasin et à vendre par R. D. BLOSSMAN, 60, rue Bienville. 23 dec

LANGUES fumées et salées — 6 barils et 14 1/2 do à vendre par HULLEN & WOODRUFF, 66, Camp. 22 dec

QUELQUES bureaux d'acajou, manufacturés à New-York, à vendre par HULLEN & WOODRUFF. 22 dec. 66 Camp

WHISKEY de Monongahela — 26 barils très vieux wiskey, supérieur, à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 24, Poydras. 20 dec

HULLIN & WOODRUFF,

ONT transporté leur comptoir au No. 66, rue du Camp. 12 oct.

NATTES de Canton — Un grand et bel assortiment unies et bariolées, à vendre par H. SCHOONMAKER, 23, Chartres. 21 dec

TAPIS de Bruxelles — Le plus grand assortiment qui ait jusqu'à présent été offert en vente dans cette ville, à vendre par H. SCHOONMAKER, 23 Chartres. 21 dec

COUVERTURES françaises de 8 et 12 points, à vendre par BLANCHARD, KIMER & Co, 24, Bienville. 20 déc—10

BOTTES, Souliers et Brodequins — 800 caisses formant un assortiment général d'articles de saison, à vendre à bas prix pour du comptant ou du bon papier, par R G HOBBS, 12 Douane. 29 dec

CAFE VERT DE JAVA — 3000 sacs en magasins, à vendre par GEO. GREEN & BROTH., 81 Gravier. 29 dec

DES avances seront faites sur des consignations de sucre, mélasse, coton et produits de l'Ouest, adressées à nos amis, MM. Holland et Aspinwall de New York, par J. & S. TOBY & BOGERT, 38, Camp. 29 dec

BLANC DE PLOMB — 1000 barrillets Nos 1 & 2, pur; 3000 rouleaux Cordages goudronnés, de Manille; 100 barils Vin blanc; 140 caisses Cassé; 80 caisses Thé impérial et poudre à canon; 30 balles Amandes douces et écossées; 80 balles Tabac de l'île de Cuba; 100 balles Tabac de Kentucky; 300 pièces Toile à voile, à vendre par O. H. M'ESEGAES, 24 Vieille-Levée. 22 dec

CHARBON, BOIS, etc.

CHARBON — Les soussignés ont constamment un gran approvisionnement de charbon cannel anglais, Anthracite et d'Ecosse, qu'ils offrent à des prix réduits. B. & A. SOULIE, 55, rue Bienville, au premier. 5 nov

CHARBON. — Les soussignés ont en débarquement du navire Tamenend, vis à vis de la rue Mandeville, dans la troisième Municipalité, une cargaison de magnifique charbon cannel, en gros et en boucauts, qu'ils offrent à vendre en lots convenables aux acheteurs, à des prix modérés. B. & A. SOULIE, 55, rue Bienville. 25 oct

AVIS AUX HABITANS SUCRIERS.

LE soussigné ayant transporté son comptoir à l'entrepôt de sucre, No. 149, rue Commune, près l'Hôtel St. Charles, offre ses services à MM. les habitans sucriers pour la vente de leure récoltes.

Il se chargera également d'expédier pour le Nord, et dans ce cas fera des avances libérales à ceux qui le désireront.

On trouvera constamment chez lui un assortiment de chaudières à sucre, gueules de fourneaux et grilles de la célèbre fonderie de Stewart et Dick, dont il est le seul agent dans cette ville. J. U. LAVILLEBEUVRE. 28 nov

AVIS AUX HABITANTS, FERMIERS &c.

MOULIN portatif, patenté, par le moyen duquel un homme peut moudre et cribler un boisseau de blé par heure, par une seule opération.

Les moulins ci-dessus sont faits pour moudre le blé, le maïs, le café, le riz et presque toutes les substances sèches. On peut faire plus d'ouvrage avec moins de peine en employant ce moulin qu'avec tout autre mise en usage en ce pays ou en Europe.

Les poix du moulin sont faits soit en métal soit en pierres et sont de forces différentes. On peut les adapter à des machines de la moindre force, à la vapeur ou autre, à des moulins à chevaux [illegible]

[illegible]

SALSEPAREILLE DE SAND.

POUR la guérison complète de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang ou de l'économie animale, telles que: scrofules, rhumatismes aigus, écrouelles, éruptions cutanées obstinées, boutons ou pustules sur le visage, clous, ophthalmie chronique dartres, teigne, douleurs des os et des jointures, ulcères obstinés, symptômes syphilitiques, sciatiques, maux de reins, et toutes les maladies provenant du mauvais emploi du mercure, hydropisie, excès dans la manière de vivre, ainsi que toutes espèces de maladies chroniques dépendant par cette préparation.

Cette médecine est le résultat de longues années employées en nombreux travaux chimiques, pour obtenir les différentes manières de faire les préparations nécessaires à la concentration de toute la valeur médicale de la véritable Salseparelle. Ces résultats ont été enfin obtenus de la manière la plus avantageuse, en employant un appareil nouvellement inventé, très ingénieux et très coûteux. Ce procédé est gouverné par les lois les plus strictes de la Chimie, le principe ou les principes auxquels sont attachés la vertu de la Salseparelle ont été entièrement conservés. La Salseparelle a été concentrée avec d'autres végétations ayant la propriété de purifier le sang et il en a été extrait un fluide ayant le pouvoir d'arrêter immédiatement les progrès de la maladie et de rendre la santé au malade. De cette manière, ceux qui souffrent des maladies provenant de l'impureté du sang ou de l'économie animale, telles que, éruptions cutanées obstinées, rhumatisme, ophthalmie chronique, ou maladies provenant du mauvais emploi du mercure ou d'imprudence dans la vie, n'ont qu'à se servir de cette préparation pour être complètement guéris.

En outre de tous ces avantages de cette préparation, les propriétaires lui ont fait subir les expériences d'un homme de la science, demeurant depuis plusieurs années dans le pays; ces expériences ont amené les meilleurs résultats concernant les véritables propriétés de la Salseparelle. Les propriétaires ont employé plusieurs années à la préparation de ce remède et des ces expériences renouvellées par eux sur le genre humain, toujours avec un égal succès, ils ont engagé à offrir ce remède au monde entier afin qu'il soit bien convaincu de son efficacité. Les succès de ce remède dont les vertus sont sans exemple dans l'histoire de la médecine, sont pleinement garantis par les nombreux certificats et témoignages des guérisons obtenues dans les cas les plus graves.

La guérison suivante a été si remarquable, et si extraordinaire, elle a tellement dépassé toute attente que, pour que sa réalité ne soit pas suspectée elle a été certifiée sous serment, le 26 août 1842, pardevant S. H. Robert H. Morris, maire de la ville de New-York.

New-York, le 23 août 1842.

Messieurs — Vous faire le tableau fidèle de tout ce que j'ai souffert, durant des mois entiers que je suis resté au lit en proie aux douleurs les plus vives me serait impossible. Bien souvent pendant mes longues nuits d'agonie quand chacun goutait les douceurs du sommeil, j'ai tourné mon visage vers le mur et j'ai invoqué la mort.

Cette maladie m'est venue par suite d'une imprudence que j'avais faite en m'exposant tête nue dans un courant d'air, ce qui m'a instantanément arrêté la transpiration. Je ne souffris pas assez d'abord pour appeler un médecin, mais les douleurs se faisant plus vivement sentir je fis venir un docteur lequel m'ordonna des pilules préparées avec du mercure et l'emploi de la racine de salseparelle infusée avec du lignum vitæ que je pris sans interruption pendant plusieurs mois. Aussitôt que j'eus fait usage du mercure, je ressentis son influence empoisonnée, tout mon système glandulaire fut affecté, ainsi que mes os, mes jointures et mes muscles. Des tumeurs de la grosseur d'un œuf se formaient sur ma peau, et j'éprouvai un violent mal de tête, jusqu'à ce que cette humeur venant à crever elles rendaient une grande quantité de sang et de pus; bientôt elles devinrent si abondantes que j'en eus tout le corps couvert. Mais ce n'était encore que le commencement de mes afflictions; vinrent ensuite les tortures occasionnées par les rhumatismes chroniques, tantot il me semblait que mes membres étaient brisés, tantot, il me semblait qu'on m'enfonçait des couteaux qui m'écharpaient de tous côtés, les muscles de mes jambes me paraissaient noués et étaient durs comme des os: mes souffrances étaient telles que mes cris éveillaient toute la maison et troublaient quelquefois le sommeil de mes voisins. Je n'ai pas dormi une seule nuit durant le mois de décembre dernier; j'obtins seulement quelques heures de sommeil, en me couchant sur une chaise avec un oreiller. L'éruption augmenta alors d'une manière effrayante, toute ma figure n'était plus qu'une large plaie, la peau et la chair de mes cuisses était tellement ulcérée qu'on apercevait les os; tous les médecins m'abandonnèrent. C'est alors que je désirai mourir; car cette longue maladie avait épuisé toutes mes ressources en argent. Quelque temps après, j'eus le bonheur de lire dans la journaux l'annonce de votre salseparelle, accompagnée d'un certificat de M. Burdock, attestant une guérison très extraordinaire par l'emploi de ce remède. Comme ce cas ressemblait au mien, une lueur d'espérance me rattacha à la vie. Le second jour où je fis usage de cette salseparelle, mes souffrances diminuèrent et je commençai à dormir, ce qui ne m'était pas arrivé depuis plusieurs mois. Après en avoir pris une bouteille, je [illegible] presque plus et l'éruption diminua. J'en envoyai encore chercher une autre bouteille, l'amélioration continua, puis une autre bouteille, et peu de jours après, de malheureux, de mort que j'étais, je me portai presque bien. Quinze jours après avoir pris la première dose, je commençai à marcher à l'aide d'une canne, et à présent, messieurs, je suis bien, et je certifie devant Dieu et sur sa parole sacrée que tout ce que je viens de vous dire est vrai, bien vrai. Je puis dire à tout le monde tout le bien que j'ai éprouvé de votre salseparelle, dans l'espoir que ceux qui souffrent comme j'ai souffert trouveront comme moi ce prompt secours.

Très reconnaissant pour toujours
THOMAS TURNER,
40, Anthony street

Ville et Comté de New York S. S. — Je certifie par le présent que, le 26 août 1842, le ci dessus nommé Thomas Turner, a comparu pardevant moi en bureau du Maire, et a déclaré juré que ce qui est écrit ci-dessus ne contient que la vérité.

ROBERT H. MORRIS,
Maire de la ville de New York

Je certifie par le présent, ce qui est écrit ci-dessus sur le rapport de la maladie de Thomas Turner, et que la guérison est l'effet de votre salseparelle. Mme Turner étant de ma congrégation, j'ai souvent visité le malade et il est à ma connaissance que ce qu'il a dit est vrai.

SEYMOUR VAN DEUSEN, 176 Duane street.
Pasteur de l'Eglise Episcopale des Méthodistes, Duane st.

Nous soussignés étant voisins de Thomas Turner, certifions par le présent, que le rapport ci-dessus de sa maladie est exact, ainsi que les effets salutaires de votre salseparelle.

WILLIAM LOZEY, Marchand de vin.
Encoignure des rues Church et Leonard
JOEL R. PURDY, Grocer
Encoignure Franklin et Church
ISAAC L. COWL, 97 Franklin street

Références aussi données, s'il en est besoin, à M. James Brown, de la maison Brown Brother & co, qui a connaissance de ce que ce cas été fait de ce dernier, en s'intéressant et employant aussi Thomas Turner pendant plusieurs années avant cette maladie et s'ayant encore à son service depuis qu'il a recouvré la santé.

Préparé et vendu en gros et en détail, et pour l'exportation par H. B. Sands & co, droguistes et chimistes, bâtisse en granit 273 Broadway, encoignure Chamber street New York.

Vendu à la Nouvelle Orléans, en gros et en détail à Stewart Office, rue St. Charles, No. 5[illegible]

et aussi chez SICKELS & co, 40 rue du Canal.
et ANDREW OLIVER, & co, 64 rue de Chartres.
Prix: $1 la bouteille.
Six bouteilles pour $5.

IMPORTANT — [illegible] pour demander la salseparelle de SAND et non une autre. 8 dec—3m

CABINET DU DOCTEUR WATSON.

DE toutes les maladies auxquelles nous sommes sujets, il en est une d'un certain genre que l'on désire cacher autant que possible. C'est afin de convenablement tout lui d'informer les personnes qui pourraient être affligées de ce mal qu'il y a au No. 112, rue de la Douane, un cabinet où se trouve un médecin toujours prêt à les recevoir. Le docteur Watson offre ainsi ses services, attendu qu'il y a beaucoup de personnes qui ne savent à qui s'adresser lorsqu'elles sont atteintes par cette maladie qu'il n'est à leur portée qu'il vaut d'ailleurs qu'il est presque dans ces cas occupé de cette maladie en général des familles, qui aient été de grandes pratiques dans ce genre de traitement. La satisfaction manifestée par tant de personnes malades d'avoir trouvé la demeure du docteur Watson, a convaincu de l'utilité de le faire connaître. Plusieurs années d'expérience et d'étude ont mis le docteur Watson à même de traiter avec succès, cette maladie, qui est la seule dont il s'occupe.

Le docteur Watson a eu, depuis huit ou neuf ans, à donner ses soins à beaucoup de personnes dont la débilité d'un genre particulier provenait de différentes causes, soit d'un manque de vigueur, de grandes irritations, d'autres symptômes [illegible]. Maintenant quelques uns de ces malades, le Dr. Watson, par sa grande expérience, le [illegible] d'obtenir la confiance de ceux qui s'adresseront à lui.

Le cabinet est très convenablement situé, ayant des entrées séparées, de manière à ce qu'une personne ne puisse en rencontrer une autre. Enfin, on peut être assuré que le plus grand secret sera observé.

DOCTEUR WATSON,
No. 112, rue de la Douane.

Le cabinet est ouvert de [illegible] heures du matin à [illegible] du soir. [illegible]

CAFE du vert de la Havane, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co, 17 Conti. 20 dec

RAISINS en caisses, demi et quarts de caisses, venant d'arriver et à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 17, Conti. 20 dec

THE et Café — 30 demi boîtes thé noir, 30 boîtes de [illegible] très thé poudre à canon, 100 sacs café de Rio, 30 sacs Laguyra, en magasin et à vendre par TUFTS & HOBART, 20, Douane. 20 dec

SACS en Fitre — 2000 sacs de 2 à 4 boisseaux — en magasin et à vendre par TUFTS & HOBART, 20, Douane. 21 dec

MAQUEREAUX et Morue — 40 barils maquereaux, nos. 1, 2 et 3, 300 caisses morue blanche, séché, 10 tambours de, 40 barils harengs, à vendre par TUFTS & HOBART, 20, Douane. 20 dec

CLOUX — 1000 barillets clous de Boston, [illegible] à vendre par TUFTS & HOBART, 20, Douane. 20 dec

HUILE de baleine, chandelles moulées, et [illegible] à vendre par TUFTS & HOBART, 20, Douane. 20 dec

MANTAS — 428 balles toile à drape 4/4, de Lawrence, écrue, convenable pour le marché mexicain, à vendre par TUFTS & HOBART, 20, Douane. 20 dec

TOILE et Cordes d'emballage, de l'Inde et du Kentucky, en quantités convenables aux acheteurs, à vendre par GEO. GREEN & BROTHER, 81, Gravier. 20 dec

RAISIN — Frais M. R. chargement du brick Italie, venant directement de Malaga, à vendre par GEO. GREEN & BROTHER, 81, Gravier. 20 dec

CAFE de Rio — Nouvelle récolte, qualité supérieure, importé par les navires Sumner et Weden, de Rio, en magasin et en débarquement, à vendre par JOSHUA DIXON, 19, rue Royale. 17 dec

BILLETS de Municipalité No. 3 — Un Piano, nouvellement pour comptant à vendre par le soussigné pour cent piastres, payables en billets de la 3me. municipalité. J. E. LOREILHE, Encoignure Royale et Douane. 10 dec

CAFE vert de la Havane, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 33, Vieille Levée. 19 dec

HUILE d'olive — 300 paniers huile d'olives en bouteilles de 24 onces, marque Decugis d'Icard, de qualité supérieure, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co. No. 79, rue Toulouse. 10 dec

CHAMPAGNE d'excellente qualité à vendre par WM. FREHN, 86, Douane. 13 dec

CAFE de Laguayra — 3000 sacs à vendre par O. SCHMIDT & Co. 21 dec

CHAPEAUX — 30 caisses Chapeaux de casimir, de Russie, de soie et de fourrures, actuellement en débarquement du navire Memphis, et à vendre par FROST & Co, 10, Magasins. 21 déc

CHAPEAUX de laine — 20 caisses chapeaux noirs et gris, à vendre par FROST & Co., 10, Magasins. 21 déc

BRODEQUINS, Bottes et Souliers. — Un assortiment constamment en vente par FROST & Co., 10, Magasins. 21 dec

250 PANIERS d'Huile d'olives, surfine, en bouteilles de 24 onces, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co, 79, Toulouse. 21 dec

BEURRE de Goshen — 15 barillets en magasin et à vendre par FOSDICK & BROTHER, 66, Camp. 21 dec

LES soussignés ont à vendre au no. 164, rue du Camp, les articles suivants d'excellente qualité, tels que: Ardoises Welch de Bangor de toutes les dimensions, faîtières et bordures; briques à feu anglaises, tuiles, cuivre anglais et américain pour chaudronniers, plomb et ferblanc, clous à latter, blanc de plomb, &c. &c.

A vendre à bas prix pour du comptant en lots au gré des acheteurs par LYALL & DAVIDSON, 164, rue du Camp. 3 nov

ARDOISES de Welch — 150 tonneaux, 1re. qualité, dernièrement débarqué du navire Tamenend, à vendre en lots au gré des acheteurs, par LYALL & DAVIDSON, 164, rue du Camp. 12 nov

ARDOISES — 21,000 en débarquement du navire Sharpard, à vendre par LYALL & DAVIDSON, 164 Camp. 8 oct

CUIVRE pour doublage — 50 caisses, cuivre de chaudronnier, de divers poids et dimensions, en magasin et à vendre par LYALL & DAVIDSON, 164 Camp. 8 oct

BRIQUES à feu anglaises, et pour fourneaux, tuiles de manufactures supérieures, à vendre par LYALL & DAVIDSON, 164 Camp. 8 oct

CHARBON — 60 barriques pour famille, en débarquement de l'Allegheny, à vendre par J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp. 17 dec

125 CAISSES vrai Kirsch de la Forêt-Noire, 2,000 Dame-jeannes (de 5 gallons), françaises, demi et quart de pipes Eau-de-vie de Pellevoisin [illegible]

[illegible] de tout genre, de Joseph Colin, à vendre à des [illegible] par BLANCHARD, KIMER & Co, 24 Bienville

EN FACE L'HOTEL ST. CHARLES,
ANCIEN MUSEUM.
3e. 2me Municipalité.
SAMEDI 31 DECEMBRE 1842
Et les jours suivants.
OUVERTURE
d'une
NOUVELLE EXPOSITION
Des célèbres
TABLEAUX CHIMIQUES
de
DAGUERRE.
Importés de Paris aux Etats-Unis par
MM. MAFFEY & LONATI.

Les mêmes qui ont obtenu depuis deux ans les plus brillans succès dans toutes les villes qu'ils ont parcourues dans ce pays, et qui ont excité l'admiration générale par les effets merveilleux qu'ils reproduisent d'une leur imitation parfaite de la nature, depuis le lever de l'aurore jusqu'à la nuit, reproduisant ainsi deux sujets bien distincts sur la même toile; effets obtenus par la décomposition de la lumière. Nouveau procédé inventé par Daguerre.

Les éloges constants qu'ils ont recueillis de toute la presse Américaine font espérer aux propriétaires qu'ils obtiendront les mêmes suffrages du public Louisianais.

L'exposition se composera de quatre tableaux représentant:

1o. LES VÊPRES SICILIENNES,
Ou PALERME EN 1282
2o. L'EBOULEMENT
DANS LA VALLEE DE GOLDAU (en Suisse).
3o. UNE MESSE DE MINUIT
Dans l'Eglise St. Etienne du Mont à Paris.
4o. VENISE!
OU UNE NUIT DE CARNAVAL!

Sera ouvert tous les jours au public (Dimanche inclus) en deux séances. 1re séance à midi précise. 2me séance à sept heures du soir.

Les tableaux ne se répètent pas dans la séance, le public est prié de se rendre à l'heure annoncée afin de jouir de la vue des quatre.

Prix d'entrée 50 cents — Enfans, moitié prix. 30 dec—1m

GRAND DIORAMA!
PLACE ST. ANTOINE,
DERRIERE LA CATHEDRALE ST. LOUIS,
Vis à vis la rue d'Orléans — Première Municipalité

Spectacle tout à fait nouveau dans cette ville.

AUJOURD'HUI aura lieu l'exposition de MAGNIFIQUES TABLEAUX, copiés d'après ceux du célèbre Daguerre, et qui ont fait l'admiration de l'Europe entière, par l'effet surprenant et par l'illusion complete qu'ils produisent sur le spectateur.

PREMIER TABLEAU.

L'INAUGURATION DU TEMPLE DE SALOMON.

Ce tableau représente le magnifique Temple de Salomon, qu'il fit bâtir dans Jérusalem. On le voit d'abord en plein jour, de manière à laisser au spectateur le tems d'admirer toute la richesse de son architecture extérieure.

Il passe ensuite par toutes les modifications de lumière, jusqu'au coucher du soleil; (effets obtenus sur la même toile par la décomposition de la lumière, nouveau procédé de peinture inventé par Daguerre), le Temple alors illuminé progressivement à l'intérieur, répand au dehors une lumière éclatante, qui fait découvrir au spectateur étonné une foule innombrable de peuple, accourant adorer l'arche d'alliance, que le grand prêtre vient de déposer dans le Tabernacle.

SECOND TABLEAU.

L'EBOULEMENT

DANS LA VALLEE DE GOLDAU (en Suisse)

Ce tableau vu le jour, représente cette belle Vallée, une des plus pittoresques de la Suisse; avant la grande catastrophe du 2 septembre 1806.

Après avoir subi les changemens opérés par les modifications de lumière arrive la nuit par degrés; alors survient un violent orage accompagné d'éclairs et de tonnerre, pendant lequel, une grande partie de la montagne de Rouffiberg, se détache avec fracas et engloutit dans sa chute le lac et le village de Goldau, ensevelissant plus de cinq cents victimes sous ses décombres. Dans le même moment on voit les habitans des environs, avec des torches, accourant sur les lieux, pour porter secours aux victimes et pour contempler cet affreux et déchirant spectacle.

TROISIEME TABLEAU.

L'INTERIEUR DE L'EGLISE

ST. ETIENNE DU MONT, A PARIS.

Ce tableau représente l'intérieur de l'Eglise St. Etienne: l'architecture qui est du style Sarrasin se déploie aux yeux du spectateur, avec toute l'élégance et le luxe que les architectes du seizième siècle donnaient à leurs bâtimens. On admire aussi la coupe extraordinaire de son jube et ses deux escaliers à jour autour de deux colonnes.

Vue de jour, elle ne découvre au spectateur, décorée, les chaises vides, deux personnes seules debout sont vues admirant la beauté de sa structure.

Peu de temps après, arrive par degrés la nuit, et alors l'église s'illumine, se remplit de monde et les chaises ou paraissent vides se trouvent occupées.

On voit dans le fond, le grand autel, où un prêtre, accompagné de deux acolytes, officie la messe de minuit.

Un orgue qu'on entend alors, complète tellement l'illusion que le spectateur croirait réellement se trouver dans l'intérieur de l'église.

Ouvert tous les jours au public, depuis 11 heures du matin jusqu'à 2 de l'après midi, et depuis 5 heures de l'après-midi, jusqu'à neuf heures du soir.

Prix d'entrée, — 50 cents — Enfans, moitié prix. 10 decm—30

AVIS LEGAUX

ETAT DE LA LOUISIANE — Cour du premier District Judiciaire. — No. 10,419 — Samuel Champman vs. ses créanciers. — Sur motion de Thos. J. Cooley, avocat du syndic des créanciers de l'insolvable, et sur la suggestion à la Cour que le syndic a découvert une propriété qui appartenant à l'insolvable avant sa faillite, n'a pas été portée sur le bilan enregistré; laquelle propriété consiste en une terre située à la paroisse de la Pointe-Coupée.

Il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers dudit insolvable aura lieu en l'étude de M. S. Cenas, notaire public pour la ville de la Nouvelle-Orléans, le jeudi 12 de janvier 1843, à 10 heures A. M., afin de délibérer sur les clauses et conditions, ainsi que le mode et le lieu auxquels se feront la vente de ladite propriété, et que cet ordre soit publié conformément à la loi.

Extrait des minutes.

5 Décembre 1842.

G. W. LEWIS, Député-Greffier.

9 déc—30

Banque des commissaires liquidateurs de la Compagnie et Banque des Améliorations.

Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1842.

CONFORMEMENT à la section 27 de la loi approuvée le 14 mars 1842, les actionnaires de la Compagnie et Banque des Améliorations sont convoqués pour le vendredi 20 janvier prochain à l'effet d'élire un commissaire liquidateur en remplacement de M. J. Voorhees, démissionnaire. L'élection aura lieu au bureau des commissaires, depuis 10 heures A. M. jusqu'à 2 heures P. M.

Par ordre du Bureau. L. BERNARD, Secrétaire

30 déc

COUR DE PAROISSE — La compagnie et banque des Améliorations de la Nelle Orléans, demandent à faire cession de ses charte No. 16,444 — Nelle Orléans, 5 mai 1842 — Présent l'honorable Chas. Maurian, juge — Il est ordonné que les créanciers qui ont en leur devoir le notaire, dans cette affaire, les homologuées; que la charte accordée les priviléges de banque à la Compagnie et Banque des Améliorations ci-dessus; et que toutes poursuites contre ladite institution soient arrêtées — Par ordre de la Cour — Saisie du Greffier, 5 mai 1842. ARMAND PITOT, Greffier. 30 déc—1m

BALDWIN & Co. (autrefois Taylor, Baldwin & Co.) de New York, N. J. (avantageusement connus des marchands de cette partie de l'Amérique depuis vingt sept ans, comme les fondateurs du territoire riche, boites de montres, fourniture, &c.) ayant été obligés par suite du dérangement de leurs relations commerciales entre le Sud et le Nord, cru devoir établir dans cette ville un dépôt de leurs marchandises, ainsi que de celles de manufacture, ils reçoivent constamment des marchandises de [illegible] M. J. Tabb et Co. de Liverpool [illegible] en gros et en détail, par suite des arrangemens avec la maison H. E. Baldwin & Co. No. 7, rue de Chartres, reçue en trouvera en tout temps un riche assortiment de bijouterie et de montres qu'ils sont constamment de recevoir par les paquebots de NEW YORK, ainsi que les dernières modes et formes de leurs manufactures, et de celles de Londres et de Paris.

La plus grande partie de ces marchandises étant manufacturée par eux-mêmes, à leur propre établissement, ils peuvent en toute confiance répondre de la qualité qu'ils garantissent aussi bonne que celles des marchandises du même genre venues par cette place.

Une des meilleures manufactures d'argenterie du Nord, s'étant associée à eux, ils auront aussi constamment un assortiment de ces articles, et pourront à toute époque remplir depuis le dessin le plus uni jusqu'à celui qui demande le plus d'ornements, tous les ordres qui leur seront adressés.

H. E. Baldwin et Co. auront aussi dans leur stock, un riche assortiment de [illegible], lampes, girandoles, &c des manufactures d'Angleterre, Paris et Philadelphie, aussi, coutellerie (de table et de poche) plaqués, huiliers. Semblables, corbeilles, théières, thé, beaux sucriers des meilleures établissements de Sheffield et Birmingham, aussi un grand assortiment de très bons articles de goût. Ils sont aussi les agents pour la vente des célèbres plumes d'or de Bartlett. Plumes d'or de Brown, or d'[illegible] pour dentistes.

Ils feront constamment leurs efforts pour maintenir à la Nouvelle Orléans, un assortiment de marchandises égales en beauté, en qualité et richesse à celles offertes dans les plus grandes villes de l'Union, marchandises que les citoyens de cette partie du pays ont toujours eu plus de dispositions à acheter que celles sans valeurs des marchés de New York, et de les fournir à des prix raisonnables. 19 dec—1 m.

ASSORTIMENT général de Groceries, Vins, Liqueurs &c. à vendre au magasin des soussignés, encoignure Chartres et St. Pierre, le tout garanti et à des prix très modérés:

Saucissons de Lyon et Marseilles;
Fromage de Gruyères, Hollande, Neufchâtel, Goshen et pine-apple;
Champignons et petits-pois au naturel, câpres et sardines à l'huile, truffes pures, en boites et 1/2 boites;
Pâtés de lièvre, perdrix, alouettes, pluviers dorés, truffés, [illegible] truffés;
Dindes truffés, terrines de Perigueux et friandeaux aux petits pois;
Thon mariné, olives farcies, anchois à l'huile, capres et cornichons;
Confitures de la Havane, sirops divers, fruits au jus et à l'eau de vie;
Curaçao, marasquin, eau de vie Dantzick, de d'Andaye, de pêche, anisette de Champagne et liqueurs surfines assorties, en bouteilles et cruchons de porcelaine;
Absinthe Suisse, kirsch-wasser et genièvre de Hollande;
Vin de Champagne et Bourgogne, qualités supérieures;
Do. de Madère, Muscat Frontignan, Malaga, Porto, &c. par gallon et en bouteilles;
Cognac et rhum de la Jamaïque, très vieux;
Café de la Havane, Rio choisi;
Sucre raffiné en pains, do. brut, huile d'olive;
Bonnes d'éponges, Moutarde, &c. V. L. GIRAND & Co. 22 déc

REÇU par le navire Ville de Bordeaux et à vendre par les soussignés:
2 barriques champignons.
2 caisses saucissons.
Un assortiment de graines de jardinage et quelques arbrisseaux. CANTIN, DABAN & Co rue St. Louis, Nos. 11 et 13. 13 dec

ETOUPE de Russie — 215 balles en débarquement de la barque Richmond de Boston, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille-Levée. 2 dec

BARILS VIDES — 800 pour mélasse, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille-Levée. 2 dec

EAU-DE-VIE — 27 demi-pipes J. J. Dupuy, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille-Levée. 2 déc

CLOUS — 400 barriques fer de Suède de Boston, dimensions assorties de 4 à 20, en débarquement de la barque Richmond de Boston, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille-Levée. 29 déc

CIRE d'Abeille — 3 tierçons en débarquement du steamboat West-Wind, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co, 48 Vieille-Levée. 27 dec

CAFE de Rio et de Java — 5000 sacs Rio, 2000 dito Java vert, en magasin et à vendre par GEO. GREEN & BROTHER, 81, rue Gravier. 30 dec

SIROP et Mélasses — 20 barils sirop et 20 dito mélasses, à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 24, Poydras. 30 déc

CHAPEAUX! Chapeaux!! — 150 caisses soie et feutre, directement reçues, à vendre à bas prix par A. F. DUNBAR & Co., 13 Douane. 30 dec

ROBERTS & HALL,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES
25 Magasins.

SEL — 700 sacs aujourd'hui en débarquement de la goëlette Clara, au nouveau bassin, à vendre par GEORGE HARRISON, 67, Tchoupitoulas. 27 dec

BEURRE — 20 tinettes, prime, du comté de Orange, à vendre en magasin par GEORGE HARRISON, 67, Tchoupitoulas. 27 dec

TABAC — 90 caisses manufacturé du Missouri, à vendre à bas prix pour clore des consignations par GEO. BEDFORD, 47, Commune. 27 dec

VIN rouge et blanc — 60 caisses à vendre à bas prix pour clore des consignations par GEO. BEDFORD, 47, Commune. 27 dec

BLANC de baleine — 100 caisses New Bedford, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras. 27 dec

TAPIS — Un grand assortiment de tapis de Wilton et Bruxelles, 3 plis gros grains, à vendre à des prix extrêmement bas, en gros et en détail, rue de Chartres, no. 23. H. SCHOONMAKER. 7 dec

CAFE DE RIO — 5000 sacs en magasin, à vendre par GEO. GREEN & BROTH, 81 Gravier. 16 dec

VENTES DE SHERIF.

Mme V. Gustave Soniat (née Mlle. Léa Arthemise Avart) vs son mari V. Gustave Soniat.

COUR DE PAROISSE — No 15,380 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale dans cette ville, mercredi le 8 février 1843, à midi,

1o. Un lot de terre situé dans l'îlet compris entre les rues Bourgogne, Dauphine, Bienville et Douane, mesurant vingt et un pieds 8 pouces de face à la rue Bourgogne sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française; ensemble, avec la maison et les dépendances en briques qui s'y trouvent — Aussi: 47 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la propriété ci-dessus décrite et sur lesquelles actions il est dû à titre de prêt la somme de $1624 et que le 1er janvier 1844 payable et renouvelable conformément aux dispositions de la charte de ladite banque.

2o. L'esclave Jim, âgé de 25 ans,
3o. L'esclave Théophile, âgé de 19 ans,
4o. L'esclave Anna, âgée de 21 ans, et son enfant âgé de 2 ans,
5o. L'esclave Suzanne, âgée de 28 ans, et son enfant de trois ans,
6o. Et l'esclave Louise, âgée de 24 ans, et son enfant de 2 mois.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: — L'acquéreur de la propriété foncière ci-dessus décrite assumera l'hypothèque consentie pour la garantie des actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane ainsi avec droit à aucune diminution dans le prix de la vente et assumera le paiement du montant dû sur les actions, lequel montant sera déduit du prix de la vente et la balance comptant.

Pour les esclaves comptant.

V. ALLAIN, Shérif de la paroisse d'Orléans. 3 janv—3 en 30j

W. S. Thompson vs. L. A. Naland.

COUR DE CITE — No 3880. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Cité de la ville de Lafayette, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, Mardi le sept février 1843, à midi.

Un certain lot de terre situé au faubourg Annonciation, au-dessus de cette ville, formant la moitié du lot numéro Deux de l'îlet numéro Cinquante, borné par les rues Constance, Basin, Magasins et Robin, d'après un plan dudit faubourg dressé par B. Lafon. Ledit demi-lot mesurant trente pieds de face à la rue Constance sur cent vingt pieds de profondeur, touchant d'un côté le lot No. 3 et de l'autre côté l'autre moitié dudit lot numéro Deux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, Comptant.

V. ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 3 jan—3 fou 30j

Mme V. Gustave Soniat, née Marie-Louise-Arthemise Avart, vs. son mari V. Gustave Soniat.

COUR DE PAROISSE — No. 15,380 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu sur les lieux, rue Condé, entre les rues des Ursulines et Hôpital, dans cette ville, Lundi le 16 Janvier 1843, à dix heures du matin,

Un lot de Meubles saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, Comptant.

V. ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 3 jan—3 fou 10j

COUR DE COMMERCE — No. 5477. — Madame Ellen Duggan, assistée de John Duggan, son mari, vs. Osborn Cross. — En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le samedi 7 janvier 1843, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Toute cette portion de terre renfermée par les rues Carondelet, St. Joseph, Julie et Baronne, et située partie au faubourg Delord et partie au faubourg Ste. Marie, mesurant soixante quatre pieds six pouces et dix lignes de face à la rue Carondelet sur cent cinquante huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et faisant face dans la profondeur à une allée de vingt cinq pieds de largeur, commune à lui et les autres voisins, (à tout mesure anglaise). Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus.

Conditions: — Comptant

L. A. DUCROS, Shérif de la Cour de Commerce. 7 déc—3 en 30j

COUR DE COMMERCE — No. 3481 — La municipalité No. 2 vs. John Rice — No. 3040 — La banque d'Orléans vs. le même. — En vertu de deux writs de plurier et d'alias fieri facias à moi adressés par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, au café de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le vendredi 20 janvier 1843, à midi, la propriété et après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Trois certains lots de terre situés dans la municipalité No. 2 désignés par les Nos. Trois, Quatre et Cinq, d'après un plan particulier de huit lots dans l'îlet formé par les rues Phillipa, du Cirque, Gravier et de la Commune. Lesdits lots de terre ayant ensemble 79 pieds 8 pouces face à la rue Gravier et 101 pieds et 6 pouces, face à la rue Philippa, et 100 pieds de profondeur du côté Ouest et 68 pieds 8 pouces de profondeur du côté Nord, lequel dernier côté touche au lot No. Deux dudit plan.

La propriété ci-dessus décrite forme l'angle N. O. des rues Philippa et Gravier.

Ensemble les améliorations qui sont dessus.

Conditions: comptant.

L. A. DUCROS, Shérif de la Cour de Commerce. 19 déc—3on30j

COUR DE COMMERCE — No. 4,000 — R. Heath & co., vs. Peter Cunningham — En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, au Café de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le vendredi, 20 janvier, 1843, à midi,

Les esclaves WILLIAM et DARBY, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

L. A. DUCROS, Shérif de la Cour de Commerce. 19 déc—3f en 30j

COUR DE COMMERCE — No. 4,168 — La Banque du Commerce de la Nouvelle Orléans, vs. Andrew Hodge Junior.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, au Café de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le samedi 21 janvier 1843, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un certain lot de terre situé au faubourg Ste Marie, au-dessus de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Camp, Poydras, des Magasins et Lafayette, désigné par le No. un sur un certain plan dressé par C. F. Zimpel le 5 avril 1836, et déposé en l'étude de M. Rillieux le 17 février 1837, et déposé en l'étude de B. Cenas par [illegible] Ledit lot mesurant 30 pieds, face à la rue du Camp sur 125 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles (mesure Américaine).

Et un autre lot de terre, contigu au précédent, situé dans le même faubourg et dans le même îlet, désigné par le No. deux, sur le plan susdit et mesurant 30 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue du Camp, sur 125 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles (mesure Américaine).

Conditions: comptant.

L. A. DUCROS, Shérif de la Cour de Commerce. 20 déc—3f en 30j

COUR DE COMMERCE — No. 502. — Martinez del Rio vs. M. Gordon & Co. & M. Gordon Junr. Et la cause de J. Forstall & B. Lebreton — En vertu d'un writ de fieri facias, lancé sur un bond appelé à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique au café de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le lundi 9 janvier 1843, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Vingt lots de terre situés au faubourg Washington, au-dessous de cette ville de la Nouvelle-Orléans, et désignés sur un plan dressé par C. F. Zimpel, voyer de cette ville, le 18 août 1836, et déposé sous le No. 30 au livre des plans de l'office de M. Cuvillier Orléans, notaire, par les Nos. deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt-un de l'îlet No quinze. Les dits lots deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix et onze, contigus, et mesurant chacun 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand, sur une profondeur de 110 pieds. Les lots Nos douze, treize, quatorze, quinze et seize, aussi contigus, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Bellevue, sur 170 pieds 6 pouces de profondeur, les lots Nos dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt-un aussi contigus, et mesurant chacun 30 [illegible] de face à la rue Frosper.

Conditions — comptant.

L. A. DUCROS, Shérif de la Cour de Commerce. 8 déc—3 en 30j

Robert R. Barrow vs. Wm. Bishop.

COUR DE COMMERCE — No. 4380 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente publique, au café de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le lundi 9 janvier 1843, à midi,

1o. Tous les droits, titres, et intérêts du défendeur Wm. Bishop, à quatre autres billets de la somme de $3687 44 chaque, souscrits par Mary Heath et S. Heath au profit de Wm. Bishop et Mde. Cora A. Slocomb, en paiement du prix de la propriété acquise par elle, à la vente des biens de John Richardson en faillite, lesquels billets sont en la possession dudit Wm. Bishop, en pour son compte.

2o. L'intérêt du défendeur à trois billets de $3380 chaque, fournis par Mary Heath et S. Heath ou par l'un des deux, pour une propriété acquise à la vente des biens de John Richardson en faillite, lesquels billets sont en la possession dudit W. Bishop, ou pour son compte.

3o. L'intérêt du défendeur aux billets de Duncan N. Hennen, de la somme de $2000 chaque, fournis par lui en paiement du prix de la propriété acquise à la vente des biens de John Richardson en faillite, lesquels billets sont en la possession dudit Wm. Bishop, ou pour son compte.

4o. L'intérêt du défendeur à quatre billets de la somme de $130 35 chaque, aussi à quatre autres billets de la somme de $156 chaque, fournis par Diego E. Morphy, en paiement du prix de la propriété acquise à la vente des biens de John Richardson, en faillite; lesquels billets sont en possession dudit Wm. Bishop, ou pour son compte.

5o. L'intérêt du défendeur à quatre billets de la somme de $684 75 chaque, fournis par John R. Rodenburg en paiement du prix de la propriété acquise à la vente des biens de John Richardson, en faillite; lesquels billets sont en la possession dudit Wm. Bishop pour son compte.

6o. Tous les droits, titres, intérêts et actions de toute nature que peut avoir le défendeur, entre les mains de Wm. C. Mason, chargé de la vente des biens de John Richardson, particulièrement à ce que le défendeur est en droit de recevoir d'après son hypothèque judiciaire, sur le propriété dudit faillit provenant de la vente de l'esclave Edi, pour $450, à Henry Lockett, de la vente des esclaves Tom, Squire, Jacob, Caroline et ses deux enfans, à W. Bishop, pour $2250 et provenant de la vente de l'esclave Nelson à Jedediah Waterman pour $ [illegible]

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

L. A. DUCROS, Shérif de la Cour de Commerce. 21 dec—3f en 10j

COUR DE COMMERCE — No. 4434 — [illegible] et J. Wright vs. le bateau-à-vapeur Shoal-Water, le capitaine et les propriétaires — Fils en faveur de Shirley et Hoffman, intervenants contre Augustus Isham.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nlle. Orléans, j'offrirai en vente publique, au café de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le mardi 10 janvier 1843, à midi:

Un certain jugement rendu par l'honorable Cour de Commerce, en faveur de Augustus Isham vs le bateau à vapeur Norfolk, le capitaine et les propriétaires, pour la somme de $202, 31.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: — Comptant.

L. A. DUCROS, Shérif de la Cour de Commerce. 20 déc—3 en 10j

MARCHANDISES diverses en magasin et en débarquement de New-York:

[illegible] caisses fromage de Goshen,
[illegible] do ananas,
150 barillets et 1/4 barils farine fraîche de Sarazin,
25 caisses biscuits soda,
12 demi barils bœuf market Fulton,
40 caisses amidon Gilbert de N. York
[illegible] do blanc de baleine,
2 balles houblon nouveau,
20 barillets beurre de Goshen,
300 caisses savon de Boston Nos. 1 et 2,
[illegible] caisses thé impérial, poudre à canon, Young Hyson, Pouchong et Souchong,
10 balles café Moka supérieur, à vendre par PETERS & MILLARD, 34 et 36, Vieille Levée. 24 oct

HABILLEMENS FRANCAIS,
POUR HOMMES, JEUNES GENS ET PETITS ENFANS.
CHEAP CASH STORE.
Rue de Chartres, No. 26, chez LOISON & SILVESTRE.
Nouvelle réduction de prix de 10 pour cent.

UN grand assortiment d'habillements d'hiver du premier choix comme qualités d'étoffes et coupe de confection. Le tout fabriqué dans les meilleurs ateliers de Paris d'après les dernières modes et importé depuis l'ouverture de l'hiver, consiste principalement en:

Paletots de divers draps et étoffes, habits de divers genres, redingotes, pantalons noirs et de fantaisie, gilets de cachemire, de satin et de soie, gilets rondes en peluche, caleçons, chemises de tricot, chemises de toile et de toile et coton, cols de chemises, cols de satin, cravates de soie, de soie d'Italie et autres, très riches, bretelles, bretelles, bas, mouchoirs de batiste, chapeaux de soie à bas prix, parapluies français, mouchoirs de batiste, foulards, gants de chevreau, de soie et de mérinos, cravates de coton, de mérinos de soie pour bals, &c. robes de chambre.

Les mêmes articles pour enfants et jeunes gens.

Costumes nouveautés et mûr en pièce ou à l'aune pour pantalons, de drap noir et bleu, velours, casimir pour doubler les gances, &c. LOISON & SILVESTRE, 26, rue de Chartres. 28 dec

REÇU par le navire Louis XIV, du Havre, et à vendre par les soussignés, à des prix très réduits:

Soieries unies et en couleur pour robes, Soierie 6/4 de dorée pour camails et camailles,
do. moirées pour robes et camails,
Camails riches, ouatés,
Indiennes françaises,
Echarpes cachemire broché, nouvelles,
Schalls broché Schalls laine brochée,
Peignes brodés de toutes les grandeurs,
Guimpes et Mérinos noirs et en couleur.

Aussi, en magasin, un superbe assortiment de marchandises pour la saison.

FORCADE & Co., 20, Chartres, entre Bienville et Douane.

PAPIER [illegible] — 25 ballots ayant [illegible] à vendre à bas prix pour clore une consignation, par R. D. BLOSSMAN, 60, Bienville. 15 déc

HABILLEMENS FRANÇAIS.

Très soignés et à bon marché, importés et à vendre par BATAILLE & BIGEY, 86, Rue de Chartres.

EN outre des marchandises reçues pour les soussignés par le navire Clinton, ils reçoivent en ce moment par le Nashville et l'Hudson, un assortiment d'articles de mode pour les Messieurs, savoir:

Redingottes noires et de couleur, drap très fin,
Habits do. do. do. do.
Palletots, drap articule, Pilote et Castor, formes nouvelles
Pantalons casimir et satin noir,
do. casimir, cotelés, écossais de toutes couleurs,
Do. do. do. 1/2 saison,
Manteaux à la mode,
Robes de chambre, doublées soie et laine,
Gilets cachemire, croisés et à schal,
do. satin, casimir, velour, &c. croisés et shal,
Cravates noires en satin, gros grains et taffetas, de 6/4 7/8 et 4/4.
Do. fantaisies, longues et carrées, ce qu'il y a de plus nouveau,
Chemises françaises de toutes qualités.
Gants, foulards, bretelles, brosses, parfumeries, pour plates, &c. &c.
Chapeaux soie et castor, formes nouvelles, en gros et en détail.

6 pièces drap français superfin, à vendre au prix coûtant.

18 nov BATAILLE & BIGEY, 86, rue de Chartres.

HABILLEMENTS CONFECTIONNES, MODES, NOUVEAUTES, BIJOUTERIE ET HORLOGERIE,
De Paris.

Rue Conti, No 40, encoignure passage de la Bourse.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'il fera l'ouverture de son magasin jeudi 15 du courant. Il vendra en gros et en détail les articles suivants qu'il a fait confectionner ou choisis avec soin pour ce marché; et pour faciliter les acheteurs il prendra au plus haut cours les billets des trois municipalités et de toutes les banques.

Articles pour Messieurs.

175 redingotes drap noir, vert russe.
25 do mesmes, 25 habits drap vert russe.
25 paletots gros grain noir en laine.
40 douzaines chemises blanches, cols et manchettes piquée.
50 do de couleur
150 paires brodequins.
450 chapeaux, castor et tissu.
75 do pour enfans.
100 pièces foulards qualité supérieure.
25 douzaines bas cotton
300 cravates satin 7/8 et 3/4.
[illegible] do taffetas 7/8 et 3/4.
15 douzaines parapluies, à double doublée.

Articles pour Dames.

25 pièces gros de naples couleurs à la mode.
10 do do do et poult de soie noir.
10 do satin noir. 15 pièces velour noir.
5 douzaines shals crêpe de Chine, blancs, gris, ponceaux.
1 do do poult de soie glacée.
1 do pointes de do
3 do écharpes gros grain noir.
1 do do do de glacé couleur.
1 do do taffetas noir.
8 do gantede soie noir, gris, blanc, à filet.
100 do do fil d'Ecosse noir, gris, blanc, à filet.
2 do mouchoirs de batiste, brodés, à dentelle, riches
2 do do do do
4 do do fil d'Ecosse brodés.
4 do cols montés et garnis 1 do cols brodés.
4 do de devant de corsets, mousseline brodée.
4 do manchettes unies et brodées.
4 do fichus brodés point d'Alençon.
40 do mouchoirs de Cholet. 300 do bas fil d'Ecosse.
10 do ombrelles. 3 do bas de soie noir.
4 do bas de soie blanc. 6 do mitaines de Barège.
8 do de voiles blonde blanc. 100 paires brodequins.

Fournitures pour Tailleurs.

Boutons de métal, de soie, fil, gances de soie et poil de chèvres.

Objets pour Fleuristes.

Papier couleur, étoffes, feuilles, glands de fantaisie, boutons vernis, pistilles, fruits divers, épis d'or et d'argent en couleur.

Horlogerie et Bijouterie.

3 douzaines montres diverses grandeurs.
6 do bagues. 3 do épinglettes.
6 parures et 6 demi-parures.
100 paires boucles d'oreilles 15 do bracelets.
300 Yards galons or fin. 400 do galons or faux.
6 douzaines tapis de table vernis.
150 calendriers pour 1843, avec le plan de Paris et ses fortifications.

12 déc J. L. DONNAMETTE.

B. O. VIGNAUD — No. 41, rue de Chartres.

VIENT de faire l'ouverture d'un joli assortiment d'articles de fantaisie et de jouets d'enfants pour étrennes, qu'il vendra à des prix très modérés.

JOUETS D'ENFANTS.

Orgues à figures dansantes, poupons, poupées habillées, poussahs, boîtes de services à déjeuner et à dîner en porcelaine, en fayence et plaqué de toutes grandeurs, [illegible], orgues, porte-liqueurs, jouets divers en bois, lanternes, brodeuses, peintures et dessins, jeux d'adresse, jeux de loto, quilles, billards, malles de jeux assortis, trains d'artillerie, artilleries, fusils, sabres, trompettes, &c.

MEUBLES D'ENFANTS.

Tables à ouvrage, guéridons, lavabos, toilettes, chaises, fauteuils, bureaux, commodes, consoles, [illegible], consoles, petits lits, tables rondes et carrées, &c. &c. de toutes grandeurs, en palissandre, acajou et érable.

ECAILLE ET PALISSANDRE.

Guéridons, tables à ouvrage, boîtes à ouvrage, nécessaires à odeurs à bijoux, à schalls, à [illegible], à gants, à porte montre, boîtes à [illegible], corbeilles, [illegible], porte-bobines, étuis [illegible], porte-cigares, nécessaires pour dames, nécessaires à mouchoirs, boîtes à jeux, boîtes de couleurs, &c. en verre, écaille et palissandre à riches incrustations.

PORCELAINES ET CRISTAUX.

Verres d'eau, tête à tête, vaisselle, coupes, corbeilles, flacons, porte-bouquets, vide-poches, jardinières, porte bouquets, encriers à sujets, bougeoirs, garnitures de cheminées et de toilettes &c. en porcelaine, en cristal de cristal blanc et de couleur.

PLAQUE.

Portes liqueurs, portes huiliers, sucriers, beurriers, cafetières, coquetiers, corbeilles à gâteaux, plateaux, chandeliers, bougeoirs, lampes, veilleuses, porte-cigares, presse papiers, encriers, candelabres, &c. &c.

EN MAGASIN.

Un grand assortiment de meubles et glaces françaises qu'il vendra à bas prix. 8 dec

MR. L. A. BARBARIN de la maison L. A. & W. Barbarin, No. 4, rue de Chartres, arrivant de France, par le navire Tagliani, a apporté avec lui les marchandises suivantes:

Paletots, Habits,
Redingottes, Chapeaux.

De dernière mode parisienne.

Un choix de gilets soie et cachemire, simples et brodés.
Bretelles en soie de toutes couleurs.
Gants de chevreau blanc, couleur et noirs.
Un assortiment de cravates et écharpes de soie couleurs et de satin noir.
Draps et casimirs noirs et couleurs.
do de billards.

Articles militaires.

Broderies en or et en argent, pourhanses armées de terre et de mer des Etats-Unis, telles que:
Passans d'épaulettes
Collets de lieutenants et de midshipmen.
Grenades, etc. etc.
Tout ce qui constitue l'armement, comme:
Schacko, épaulettes or et argent, cordes à fourrage, aiguillettes or et argent, &c.
Epées, ceinturons.
Sabres de marine dorés etc. fins.
Sabres-poignards.
Briquets.
Banccal et demi banccal etc. etc. etc.

MM. L. A. & W. Barbarin offrent ces marchandises toutes fraîchement déballées, et rappelent au public le patronage qu'ils enfont toujours obtenu. 19 nov

B. O. VIGNAUD,
No. 41, rue de Chartres.

VIENT de recevoir par les navires Clinton, du Havre, Hope, de Liverpool, et autres arrivages, un grand assortiment de marchandises pour usage de maison et de fantaisie, qu'il vendra à des prix très modérés.

Meubles Français.

Armoires à glace, psychés, toilettes, lavabos, tables d'ouvrage, corbeilles de mariage, somnos à secrétaires et à dessus de marbre, commodes, bibliothèques, fauteuils à la Voltaire couverts en maroquin et en étoffe couleur, chauffeuses, commodes et secrétaires pour hommes et pour dames, guéridons, tables rondes, miroirs de toilette, en verre, chaises de toutes espèces, etc. à des prix que boîtes à mouchoirs, à gants, nécessaires, étuis, vide-poches, dans les objets fins en écaille et palissandre, glaces de toutes grandeurs.

Articles de Ménage.

Porcelaine blanche à filet or et à fleurs, par services en détail, verreries de table de divers tailles et unis, pour services en détail, lampes, porte-huiliers, porte-liqueurs, plateaux, chandeliers, porte-bouteilles, coquetiers, cafetières, en plaqué anglais et unis, porte-couteaux, pour carafes, chaises de corridor, &c., lustres et plaqués en cristal et en bronze, porte-chapeaux, plateaux, porte-parapluies, en cuivre et en britannia, cafetières à filtre et à la Cona, plumeaux, garde-manger, &c. &c. Aussi pour ornement de cheminées, pendules, cartolles, vases, candélabres et lampes à cristaux, en plaqué et autres, chandeliers à vine et à branches, &c.

Porcelaines et Cristaux.

Un joli assortiment d'objets de fantaisie, tels que verres d'eau, tête à tête, 2 couleurs, vases, porte fleurs, boîtes, vide-poches, encriers, jardinières, l'argenterie, bruni, tasses, gobelets de toilette, garnitures de lavabos en porcelaine, décors en cristal blanc et en couleur.

Articles pour les cafés.

Gobelets taillés et unis, par caisses et en détail, carafes, alnie à bitter; bouchons plaqués, couverts, couverts en métal, vases à confitures, tasses à café et à chocolat, théières, cuillères, pots à eau et à épreuve en métal, plateaux &c. &c.

Aussi — Un joli assortiment d'articles de fantaisie, en palissandre et ébène, écaille, &c. et de jouets d'enfants pour étrennes, dont il fera l'ouverture sous peu. 24 oct

QUINCAILLERIE ET FOURNITURES DE NAVIRES

LES soussignés offrent à vendre un assortiment complet des articles suivants, savoir:

QUINCAILLERIE.

Chaînes de traits et autres, petites chaînes; houes de la fabrique Lyndon et autres; bêches, pelles et pioches, longues et courtes des manufactures de Ames, Woods et Rowland; haches et cognées de diverses formes, des manufactures de Hunt et Collins, couteaux de Wilkinson et Moisehouse; écrous en fer pour [illegible] brut; fil de fer; gonds, charnières, serrures et serrures de porte; Etriers, ustensiles; poêles à frire; glaces à moulins et de couleur, clous américaines; [illegible]; cuivres; cloches de plantations; serrures; [illegible]

FER.

Fer de Suède, d'Angleterre et Juniata, en barres plates et carrées de toutes dimensions, cercles de cheminées; dans pour bouilleurs.

ACIER.

Acier américain, anglais et allemand; acier pour ressorts; acier carré et rond; assortis.

FOURNITURES DE NAVIRES.

Cordages de Manille et goudronnés; huisiers; peintures; huile de tout genre, goudron, brai, résine et vernis; étoupe; avirons et barres d'anspec. Le tout à vendre à des prix raisonnables. PRIESTLY & BEIN, 19, Nouvelle Levée. 26 oct

AUX FABRICANTS DE CHAUSSURES.

LES fabriquants trouveront un grand assortiment de cuirs, reçus directement de France, tels que: veaux cirés assortis en grandeur, veaux vernis, de en couleurs, pour chasseurs de Dames, maroquins en couleurs et grandeurs, peau de mouton, rouge, bleu, jaune et pellis, avant pieds, tiges de bottes de veau, de [illegible] et Paris, do. en maroquin rouge, peaux de veaux, rouges, de cochons pour sellier, et un assortiment de cordonnerie pour l'usage des cordonniers, &c. &c.

26 nov 42, rue Conti, entre Chartres et Royale.

MAGASIN DE QUINCAILLERIE, ET DE COUTELLERIE, OUTILS DE MECANIQUE ET ATTIRAIL D'HABITATION.

No. 48, rue de Chartres, entre les rues Douane et Bienville.

LE soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a reçu d'Europe et des villes manufacturières du Nord, un beau stock de marchandises entièrement neuves, concernant les différentes branches de son commerce, que l'on peut actuellement visiter.

Tout en appelant l'attention sur le choix qu'il vient de faire, il assure ses amis et partisans, que leur patronage qui lui accorderont leur patronage, que tous ces articles sont de qualité supérieure, et qu'il est déterminé à vendre à un bénéfice moins fort que celui de tout les autres marchands de la ville. Ces marchandises consistent principalement en:

FUSILS. — Un grand et bel assortiment simples et doubles, carabines et autres articles de ce genre.

FERREMENT DE CONSTRUCTION. — Savoir: serrures de tout genre, le complet de Clenche, vitres de formes, peintures à gonds, de à pivots, clous forgés et coupés, sarrurages, verrous.

FERREMENTS DE CABINET. — Une grande quantité.

INSTALLATION DE SONNETTES. — Savoir: sonnettes en fil d'archal, sonnettes et poignées, &c.

OUTILS DE MECANIQUE. — Scies à main et à tenons de Spears, ciseaux de Russell, gouges, tarrières de Blakwin, vilbrequins et mèches, rabots, bêches, rouleaux d'acier, gonds, ciseaux, marteaux, casse-têtes, limes, vrilles, harinettes, limes, râpes de soulier et de bois.

COUTELLERIE. — Consistant en couverts de table à manches d'ivoire et autres, couteaux de poches et canifs, ciseaux, rasoirs des meilleures [illegible]

USTENSILES DE CUISINE — En fer, de fer-blanc, de fonte, de cuivre, &c &c. généralement tout ce qui est utile.

BROSSES de toutes espèces.

INSTRUMENTS DE JARDINAGE ET D'HABITATION — Rateaux, fauches, haches, bêches, chaînes de traits, des bois, de acier pour fouets, acier de travers, cotons, marteaux, clous à ferrer, &c. &c.

GARDE FEU, CHENETS, PELLES ET PINCETTES.

GRATES ET POELES, et une grande quantité d'autres articles étrangers et du pays.

3 mars WILLIAM A. RYAN

SANGSUES!

Entrepôt général, rue du Quartier No. 46, entre Condé et Vieille-Levée.

REÇU par les derniers arrivages de France et d'Espagne, un assortiment de belles sangsues, à vendre à des prix modérés, en quantité [illegible] 9 déc.

BOTTES, Souliers et Brodequins — Un assortiment considérable en débarquement des navires Charlotte & [illegible] de Boston, en quantité et qualité convenables pour le commerce de la Ville, de la Côte et des campagnes, à vendre à bas prix pour de la bonne [illegible] de la ville par A. [illegible] 30 dec